



## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

### Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : 2 3 / 0 8 / 2 0 2 3

Dossier complet le : 0 5 / 0 6 / 2 0 2 4

N° d'enregistrement : F.974.12.P.00466

## 1 Intitulé du projet

Aménagement d'un terrain actuellement en friche, pour une remise en culture agricole sur six hectares avec des projets orientés en agriculture biologique - secteur de La Montagne sur la commune de Saint-Denis

## 2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

### 2.2 Personne morale

Dénomination

COMMUNE DE SAINT-DENIS

Raison sociale

COMMUNE DE SAINT-DENIS

N° SIRET

2 1 9 7 4 0 1 1 5 0 0 0 1 5

Type de société (SA, SCI...)

Commune

Représentant de la personne morale :  Madame

Monsieur

Nom

BAREIGTS

Prénom(s)

Ericka

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

### 3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
47. Premiers boisements et déboisements en vue de la reconversion de sols 6. Infrastructures routières	→ Défrichage d'une superficie d'environ 6 ha  → a) Chemins d'exploitation empierrés < 3 km, sur une parcelle communale, non accessible au public

#### 3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui  Non

#### 3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui  Non

### 4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet est situé au lieu-dit Saint-Bernard, à la Montagne, sur la commune de Saint-Denis. Il est localisé sur une parcelle possédant une superficie totale d'environ 10,94 ha (97411CE0266).

Le projet porte sur la mise en valeur de 6 hectares (soit 55% de la superficie parcellaire), actuellement en état de friche, pour des projets agricoles orientés en agriculture biologique.

Le défrichage réalisé sera de type léger, les végétaux seront broyés sur place pour créer un apport au sol.

Si des arbres remarquables sont relevés, ils seront conservés.

Un chemin d'exploitation sera créé, du Nord au Sud, pour desservir les futures exploitations agricoles : ce chemin possèdera une emprise d'environ 3,5m et sera de type empierré. Ce chemin sera à usage exclusif des exploitants retenus sur la parcelle et ne sera donc pas ouvert au public. Ce chemin permettra aux exploitants d'accéder à leur lot, afin de charger leurs fruits, légumes, etc., directement dans leur véhicule. Ce chemin sera créé de manière à posséder une pente optimale pour les véhicules (<15%). Une étude hydraulique sera réalisée pour prendre en compte l'ensemble des paramètres.

#### 4.2 Objectifs du projet

L'objectif premier du projet de la Maire de Saint-Denis pour ce terrain est de revaloriser ce foncier agricole autrefois exploité en canne à sucre, classé en zone agricole A au PLU en vigueur, en y installant des exploitants agricoles (entre 2 et 6). Les exploitations seront plutôt orientés en agriculture biologique, les projets agricoles envisageables sont du maraîchage, de l'arboriculture, de l'apiculture, de l'élevage extensif (volailles, petits ruminants).

La ville a en effet pour but l'autonomie alimentaire, en développant les circuits courts et en encourageant une agriculture bio ou raisonnée, afin notamment d'alimenter les cantines et certaines associations en fruits et légumes issus d'une forme d'agriculture plus vertueuse.

Par ailleurs, ces projets permettront de reconstituer un sol arable quasi inexistant; en effet, la pédologie montre qu'il s'agit d'un sol ferrallitique. De plus, ils permettront une diversité végétale, avec l'implantation d'espèces endémiques et indigènes (haies), créant ainsi des corridors écologiques pour la faune.

Un dossier de demande de dérogation à l'interdiction générale de défricher est en cours pour l'ONF.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 Dans sa phase travaux

La phase travaux consistera en un défrichage avec broyage des végétaux de façon à restituer la biomasse au sol et de maintenir un couvert végétal face au risque d'érosion.

Des remodelages légers avec épierrage en surface pourront être réalisés, selon les projets agricoles (maraîchage). Pour l'implantation de vergers par exemple, il sera conseillé de créer des trous et d'y apporter les amendements nécessaires.

Une attention sera portée afin de ne pas créer d'embâcles. Ces travaux seront réalisés par une entreprise agréée et suivis par un maître d'oeuvre agréé.

Des mesures compensatoires hydrauliques (cordons, fossés, etc.) seront mises en oeuvre afin de gérer les écoulements pluviaux.

Aucun défrichage ne sera réalisé à moins de 10 mètres des ravines.

Les espèces remarquables recensées seront intégralement préservées.

Le chemin créé pour desservir les exploitations aura un usage privé : seuls les exploitants retenus pour les divers lots pourront l'emprunter. Ce chemin sera de type empierré, d'une largeur d'environ 3,5m et d'un linéaire total estimé bien inférieur à 1km.

L'ensemble des travaux suivra les prescriptions de l'étude hydraulique et des mesures hydrauliques lors des travaux seront mises en oeuvre pour chaque lot attribué.

### 4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Cette parcelle de 10,94 ha possède un potentiel agricole sur environ 6 ha : plusieurs exploitants seront installés sur divers lots après un appel à candidatures et sélection lors d'un comité technique (SAFER) et validation in fine par la Commune. On estime le nombre d'installations entre 2 et 6, selon les projets. Le but est qu'il y ait un large panel de cultures orientés en agriculture biologique et raisonnée : maraîchage, arboriculture, apiculture, élevage extensif.

## 4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Un dossier de demande de dérogation à l'interdiction générale de défricher a été déposé auprès de l'ONF début août. Cependant, l'avis de l'ONF étant nominatif et les exploitants n'étant pas connus à ce stade, ils ne peuvent fournir d'autorisation. Une demande leur a été faite afin qu'ils puissent établir un "avis préalable". Celui-ci possède une durée de validité de 5 ans (vu avec M. Mantoux, juriste à l'ONF).

Une étude hydraulique sera menée pour cette parcelle ; l'étude étant liée aux projets agricoles des exploitants, elle débutera dès que des exploitants auront été retenus pour cette parcelle. Pour ce faire, un appel à candidatures va être lancé en septembre et les candidats devraient être retenus en octobre. En conséquence, l'étude hydraulique pourra être lancée en octobre / novembre 2023, liée aux projets agricoles des exploitants.

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Superficie du territoire concerné par le projet : Superficie concernée par un déboisement en vue d'une reconversion du sol :	10,94 ha 6 ha

#### 4.6 Localisation du projet

##### Adresse et commune d'implantation

Numéro :  Voie :

Lieu-dit :

Localité :

Code postal :      BP :    Cedex :

##### Coordonnées géographiques<sup>[1]</sup>

Long. :   °   ,   "  Lat. :   °   ,   "

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. :   °   ,   "  Lat. :   °   ,   "

Point de d'arrivée : Long. :   °   ,   "  Lat. :   °   ,   "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

Plan Local d'Urbanisme de la commune de SAINT-DENIS approuvé en octobre 2013 et modifié en novembre 2022  
Zone agricole "A"

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

#### 4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui  Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui  Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, précisez les caractéristiques du projet « avant /après ».

## 5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	SAINT-DENIS
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est situé dans l'aire d'adhésion du Parc National de La Réunion

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<b>PPR relatif aux mouvements de terrain et aux inondations</b>
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<b>approuvé sur la commune de Saint-Denis en août 2012</b>
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<b>pas à ma connaissance</b>
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

## 6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

### 6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'Impact potentiel
<b>Ressources</b>	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<b>Au contraire, l'un des effets induits du projet sera de lutter contre les espèces invasives (galabert, bales roses, etc.) et de recréer de la biodiversité avec des projets menés en agriculture biologique, avec l'implantation d'espèces endémiques et indigènes, de haies permettant un corridor écologique</b>
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<b>Le projet est concerné par un aléa de mouvement de terrain faible à modéré, ce qui le classe au PPR approuvé en zone de prescription de type B3. A noter que les zones d'interdiction au PPR approuvé de type R1 et R2 ont été exclues du projet.</b>
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase travaux : engins mécaniques de chantier pour le défrichage et le réaménagement selon les projets agricoles, et création de chemins d'exploitation En phase exploitation : véhicules liés aux activités agricoles qui seront mises en place
	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase travaux : les engins mécaniques seront équipés de silencieux / Plage horaires de travail : 7h - 17h, pas de travail de nuit et pas le week-end
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Engendre-t-il des rejets liquides ?		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, dans quel milieu ?		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Ce projet portant sur environ 6 ha permettra d'installer des exploitants agricoles, avec des projets orientés en agriculture biologique ou raisonnés tels que maraîchage, arboriculture, apiculture, élevage extensif

## 6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui  Non

Si oui, décrivez lesquelles :



## 7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Ce projet va permettre d'accroître la biodiversité de la zone avec la création de haies et de lutter contre les espèces invasives. Les principaux enjeux pour ces projets menés en agriculture biologique est la création et la protection des sols au travers de pratiques culturales adaptées, également un enjeu de biodiversité avec la plantation de nombreuses espèces végétales dont le rôle de brise-vent et de développement d'une micro-faune sera utile à la protection des cultures. Un cahier des charges paysager pourra être mis en place avec les futurs exploitants selon leurs projets.

## 8 Annexes

### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié.	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input checked="" type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

③ Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1		<input type="checkbox"/>
2		<input type="checkbox"/>
3		<input type="checkbox"/>
4		<input type="checkbox"/>
5		<input type="checkbox"/>

## 9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Nom HOAREAU

Prénom JEAN-FRANCOIS

Qualité du signataire ELU DELEGUE

A Saint-Denis

Fait le 29/08/2023



Jean-François HOAREAU  
Elu délégué

Signature du (des) demandeur(s)